



TERMES DE RÉFÉRENCE

Pays : Sao Tomé et Príncipe

Lieu de travail : Sao Tomé

Nom du projet : "Renforcement des politiques et mesures de promotion de l'emploi formel dans le secteur des transports (taxis, mototaxis et minibus Hiaces)."

Description de l'activité: - Consultations et ateliers pour sensibiliser sur l'importance du statut juridique et social des travailleurs du secteur des transports à Sao Tomé et Príncipe

Durée: 20 jours (en Mai-Juin 2024)

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Selon l'OIT, le secteur informel, notamment le transport à São Tomé et Príncipe, est caractérisé par des unités économiques peu structurées, opérant à petite échelle et reposant sur des emplois temporaires ou des liens personnels. Cette situation entraîne des revenus irréguliers, un manque d'enregistrement et des difficultés d'accès à la sécurité sociale pour les travailleurs.

Dans de nombreux pays subsahariens, dont São Tomé et Príncipe, le secteur informel, y compris le transport urbain, devient un important pourvoyeur d'emplois en réponse au déficit de l'économie formelle. Cependant, la précarité des emplois et une organisation approximative contribuent au désordre urbain.

São Tomé et Príncipe connaissent des défis liés à une forte informalité, surtout dans le transport, où plus de 60 % de la population active est impliquée. Cette situation entraîne des conditions de travail précaires, un manque de



réglementation et un accès limité à la sécurité sociale. Pour améliorer cette situation, l'OIT a mené une étude diagnostique.

Cette étude a révélé une situation complexe où l'informalité prédomine parmi les opérateurs de transport, impactant l'économie locale et la société. Il est crucial de prendre des mesures concrètes pour promouvoir la formalisation et améliorer les conditions de travail.

Les conclusions soulignent les impacts négatifs de l'informalité, notamment le manque d'accès à la sécurité sociale et la concurrence déloyale. Pour remédier à cela, l'OIT envisage de recruter un consultant pour organiser des consultations et des ateliers de sensibilisation sur l'importance du statut juridique et social des travailleurs du secteur des transports.

2. OBJECTIF :

Organiser des consultations et des ateliers pour sensibiliser sur l'importance du statut juridique et social des travailleurs du secteur des transports, afin d'identifier des mécanismes garantissant des conditions de travail justes et sûres et promouvant le respect des droits de l'homme et du travail.

3. RÉSULTATS ATTENDUS

Guide pour l'établissement et la préservation d'un statut juridique et social solide pour les travailleurs du secteur des transports en tant qu'éléments essentiels à la sauvegarde des droits de l'homme, à la promotion de la justice sociale et au fonctionnement équitable ;

Une plus grande sensibilisation à la nécessité d'avoir un statut légal clair et complet et qui puisse conférer aux travailleurs du transport un ensemble de droits



et de protections qui non seulement sauvegardent leurs intérêts individuels, mais renforcent également la cohésion sociale et le respect de la dignité humaine, notamment : garantie de conditions de travail sûres et saines, établissement d'une rémunération juste et adéquate, protection contre les pratiques discriminatoires et abusives, sauvegarde contre l'exploitation et la marginalisation de ces travailleurs ;

Une plus grande sensibilisation à la nécessité d'établir des normes et des réglementations claires et qui favorisent la sécurité, l'efficacité et la durabilité des services de transport, bénéficiant non seulement aux travailleurs, mais aussi aux utilisateurs et à la société dans son ensemble ;

Renforcement de la reconnaissance des normes et réglementations favorisant la sécurité et l'efficacité des services de transport.

4. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Le consultant adoptera une approche participative, impliquant toutes les parties prenantes, telles que les représentants du gouvernement, les organisations sociales, les travailleurs et les employeurs du secteur des transports. Des consultations et des ateliers seront menés pour recueillir des informations, identifier des défis spécifiques et élaborer des stratégies personnalisées pour promouvoir la formalisation.

5. PRODUITS

Rapport des consultations et des ateliers pour sensibiliser sur l'importance du statut juridique et social des travailleurs du secteur des transports, avec les recommandations appropriées pour la promotion du statut juridique et social des travailleurs du secteur des transports.



6. FORMAT DES RAPPORTS

Les documents à déposer sont en formats papier et en formats électroniques en Word, Excell, PDF et Powerpoint.

Les rapports élaborés par le consultant dans le cadre de cette consultation sont rédigés en langue Portugaise et française

7. PARTICIPANTS /ACTIVITÉS :

Les activités seront mises en œuvre sur les îles de Sao Tomé, avec un accent sur les régions d'Agua Grande, Caué, Lembá et Príncipe. Le public cible comprend le Ministère du Travail, le Centre de Formation Budo-Budo, la Chambre de Commerce - CCAIS et les organisations syndicales, Association de chauffeurs de taxi, de chauffeurs de taxi moto et de chauffeurs de minibus, Direction des Transports et partenaires d'autres agences internationales.

Représentants du gouvernement : Ils fourniront des informations sur la législation actuelle liée au secteur des transports, clarifieront les politiques gouvernementales et discuteront des mesures possibles.

Organisations sociales : Elles défendront les intérêts de la communauté et des travailleurs du secteur des transports. Elles partageront des idées sur les besoins spécifiques des travailleurs et les préoccupations de la communauté concernant le transport, en plus d'aider à identifier des solutions collaboratives.

Travailleurs du secteur des transports : Ils feront des témoignages directs sur les difficultés rencontrées dans le travail informel, mettant en avant l'importance de protections légales et sociales adéquates.

Employeurs du secteur des transports : Ils apporteront leur perspective sur les obstacles à la formalisation du secteur, ainsi que leurs idées sur l'amélioration des conditions de travail et le respect des réglementations.

8. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS / PROCESSUS DE SÉLECTION

Les parties intéressées doivent présenter des propositions détaillées : i)
Proposition technique - comprenant le curriculum vitae, la méthodologie



d'enseignement et l'expérience pertinente ; ii) Proposition Financière : comprenant des coûts opérationnels détaillés.

REMARQUE : Les frais d'atelier de formation seront pris en charge par l'OIT.

9. PROFIL DU CONSULTANT :

Le consultant doit avoir une formation en droit ;

Il doit avoir au moins 7 ans d'expérience juridique ;

Une solide expérience en droit du travail et en législation sociale, notamment liée au secteur des transports.

Posséder une connaissance spécifique de la réalité socio-économique et juridique de São Tomé et Príncipe serait un avantage supplémentaire.

Il doit posséder des compétences en animation d'ateliers, en dialogue social et une connaissance approfondie des pratiques durables sur le lieu de travail.

La maîtrise de la langue portugaise est essentielle.

10. DURÉE DE LA CONSULTATION

La consultation durera 20 jours maximum (le consultant devra planifier les 3 activités de manière synergique et les terminer dans un délai maximum de 20 jours).

11. PLAN DE PAIEMENT

Le paiement sera libéré après l'accomplissement de jalons spécifiques du travail, comme décrit ci-dessous :

Acompte initial (30 %) - Libéré après : La signature du contrat avec la remise du rapport initial sous format électronique (approche méthodologique, plan de travail, calendrier).

Versement final (70 %) - Libéré après l'achèvement et la remise :

Rapport des consultations et des ateliers pour sensibiliser sur l'importance du statut juridique et social des travailleurs du secteur des transports, avec les recommandations appropriées.

Rapport final de consultation



Conditions supplémentaires : Chaque tranche est soumise à l'approbation de la livraison des produits correspondants par l'entité contractante.

12. FINANCEMENT

Cette formation fait partie du projet "Renforcement des politiques et mesures de promotion des emplois formels dans le secteur des transports (chauffeurs de taxi, de taxi-moto et de minibus)". Le financement sera assuré par le biais de ce projet, garantissant la qualité et l'efficacité de la formation.